



La banque des communes appelée le Fonds spécial et d'intervention intercommunale (FEICOM) a annoncé mercredi, dans un communiqué, avoir redistribué aux municipalités durant le premier semestre de 2018 une enveloppe de 43,4 milliards de FCFA, au titre de Centimes additionnels aux communaux (CAC)

Considéré comme « une bouffée d'oxygène » pour les Collectivités territoriales décentralisée (CTD) beaucoup font face à des difficultés financières, cet appui financier a permis de réaliser des projets dans les domaines aussi variés que les infrastructures, l'éducation, la gouvernance, l'industrie, les services ou l'assainissement.

Ce fonds redistribué provient des caisses de l'Etat, précise le communiqué, expliquant que 80 % de cette enveloppe provient de la fiscalité locale, notamment des centimes additionnels communaux, de la vignette automobile et d'autres impôts locaux.

A en croire des experts, la répartition a été faite suivant la taille de la population des municipalités concernées.